

EURO

L'impact de l'euro sur les métiers bancaires

Les banques ont, pour la plupart, choisi de se faire aider par des consultants dans leurs préparatifs à l'euro. Ceux-ci ont ainsi une position d'observateurs privilégiés. Benoît Valencia et son équipe de la division conseil de Coteba Management font, en collaboration avec des responsables bancaires, un point concret sur les incidences de l'euro, métier par métier : moyens de paiement, organisation commerciale, clientèle privée, clientèle d'entreprise et marchés.

La gestion privée

DES RAPPORTS TRÈS PRIVILÉGIÉS et personnalisés avec les clients (*one to one*) caractérisent l'activité de gestion privée. Ils permettent un accompagnement intense vis-à-vis de l'euro, ainsi qu'une aide pour profiter des nouvelles opportunités liées au passage à la monnaie unique.

Côté entreprises, beaucoup n'ont pas réfléchi sur les risques économiques et les opportunités en matière de placement générés par la monnaie unique. Un accueil personnalisé de chaque entreprise s'avère constituer une réponse bien adaptée aux besoins de cette clientèle.

En ce qui concerne les particuliers, on constate d'une manière générale une faible motivation au départ sur le sujet, mais celle-ci apparaît lorsqu'ils acceptent un contact personnalisé et prennent alors conscience des impacts de

l'euro.

Le principe qui a été retenu par la profession est celui de la liberté totale pour le client. Ceci n'exclut pas cependant de lui prodiguer conseils et recommandations ; ainsi, à titre d'exemple à la Banque OBC :

- Les clients sont libres d'ouvrir ou non un compte en euro, mais il est recommandé d'y procéder pour les entreprises.

- La transformation d'un compte franc en euro est également facultatif mais elle est sans doute logique et conseillée pour les particuliers disposant d'un compte-titres géré ou d'un PEA.

- La double expression des montants sera générale pendant les trois ans sur l'ensemble des restitutions clients. Les extraits et avis d'opérations s'enrichissent d'une colonne supplémentaire pour les opérations effectuées dans la monnaie qui n'est pas celle du compte. Les rele-



PHILIPPE SARGIS
Directeur

Banque OBC

En collaboration avec

ANDRÉ LHOPITAL
ET PATRICK
MEUNIER

Consultants

**Coteba Management -
Division Conseil**

en liaison avec
Jean Garbois

Vice-PDG de la Banque
OBC et coordinateur
Euro pour le Groupe ABN
Amro France

vés de portefeuilles-titres seront exprimés en euro. Une colonne supplémentaire indiquera la contre-valeur en franc de chaque ligne.

■ La tarification et les seuils sont strictement conservés, par simple conversion de la base actuelle, afin de désamorcer les craintes de la clientèle.

LES IMPACTS À COURT TERME

Le passage à l'euro permettra de disposer de produits sectoriels européens sans risque de change, mais n'entraînera pas la création de beaucoup de produits réellement nouveaux. En effet, une offre en euro existe déjà depuis 1996. De plus, l'absence d'harmonisation fiscale constitue un obstacle majeur au développement de produits européens universels à l'intérieur de la zone.

A court terme, les impacts seront donc limités à des aménagements techniques et de positionnement marketing.

On peut noter cependant les impacts sur la classification des Opcvm (modification de l'instruction de la Cob du 27 juillet 1993), qui seront effectifs dès 1999 et devront être assimilés par le client :

- suppression des classes «Obligations et autres titres de créances français» et «Monétaires francs»,
- création de trois nouvelles classes : «Actions de pays de la zone euro», «Monétaires euro», «Obligations et autres titres de créances libellés en euro».

A ce sujet la Cob recommande, outre l'information des porteurs concernant ces changements de classification et le double affichage, de prêter une attention particulière à la méthode de conversion pour la comparaison de performances entre Opcvm de nationalités différentes.

LES IMPACTS À MOYEN TERME

Les portefeuilles vont évoluer certes progressivement, mais à terme de manière radicale :

- En matière d'actions, les grands fonds vont se structurer autour des nouveaux index : Euro STOXX, MSCI Euro Index, au détriment des indices intermédiaires (CAC, SBF). On assistera certainement aussi à un essor du capital-risque, avec une demande plus soutenue pour des titres comme ceux cotés sur l'EASDAQ.
- En matière d'obligations, un grand marché en euro va naître, structuré en fonction de la signature, fondé sur le *corporate yield*, sans notion de localisation géographique. Par ailleurs des titres pourraient être émis sur des places périphériques comme la Hongrie ou la Pologne.
- En matière de trésorerie enfin, l'impact se traduira par le passage d'une diversification traditionnelle limitée aux principales devises européennes (mark, franc suisse, livre sterling) à un axe euro-dollar.

LES REPÈRES DISPARAISSENT

L'euro va bouleverser les repères de la clientèle. La gestion privée reste un des domaines où les questions en suspens sont encore nombreuses : les contraintes réglementaires (PEA), l'harmonisation fiscale européenne, le traitement des plus-values sont autant d'éléments qui modifieront profondément le contexte de la gestion privée. Mais ils contribueront sans doute aussi à donner encore plus d'importance à la qualité de la relation avec le client. ■